



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité Sainte-Aurélie
Beauce-Sud

Aux contribuables de la Municipalité

AVIS PUBLIC

Avis d'assemblée publique de consultation sur le
projet de règlement # 04-2017

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné,

Stéphane Héту, directeur général | secrétaire-trésorier de la susdite
Municipalité,

Projet de règlement # 04-2017 concernant la renaturalisation des rives du lac des Abénaquis.

QUE le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le **1^{er} septembre 2017 à compter de 19 h**, dans la salle du conseil située au 149 chemin des Bois-Francis à Sainte-Aurélie.

QU'au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendues.

QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Sainte-Aurélie ce 8^e jour du mois d'août 2017.

Stéphane Héту
Directeur général | Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Sainte-Aurélie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé au bureau municipal, situé au 151A, chemin des Bois-Francis, ainsi qu'à la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce, située au 164, chemin des Bois-Francis, entre 8 h et 16 h 30, le 8^e jour du mois d'août de l'année deux mille dix-sept (2017).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^e jour du mois d'août de l'année deux mille dix-sept (2017).

Stéphane Héту
Directeur général | Secrétaire-trésorier